



Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 19 mai 2026 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 21 avril 2026**
- 2. Mode de convocation des assemblées communales pour la période 2026 - 2031**
- 3. Délégation de compétences au Conseil communal pour la période 2026 - 2031**
- 4. Nomination de la commission financière pour la période 2026 - 2031**
- 5. Nomination de la commission d'aménagement et d'énergie pour la période 2026 - 2031**
- 6. Nomination de la commission des naturalisations pour la période 2026 - 2031**
- 7. Divers**

Le procès-verbal ainsi que les documents soumis à l'Assemblée communale ne seront pas lus en séance. Ils peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, mai 2026